

CHARTRE DE NOS ENGAGEMENTS

SCHNEIDER & Cie, engagée dans une démarche de responsabilité sociétale, s'emploie à promouvoir des pratiques éthiques et durables avec l'ensemble de ses fournisseurs et sous-traitants.

Droits et réglementation :

- SCHNEIDER est une entreprise socialement responsable face à la législation mise en place en France. Nous sommes engagés à respecter les droits humains de nos salariés et à établir un dialogue social.
- SCHNEIDER place la sécurité et l'hygiène au cœur de ses priorités et s'engage quotidiennement à l'application des règles mises en vigueur. Pour garantir la sécurité sur les chantiers, un responsable de la sécurité, expérimenté, est nommé sur chaque marché. Il s'assure des conditions de sécurité, de l'application des règles de sécurité et de la coordination avec les autres corps d'état et avec les occupants.

Éthique des affaires

- SCHNEIDER refuse toute forme de corruption, de fraude ou de pratiques anticoncurrentielles.
- Nous fournissons des informations justes et complètes sur les pratiques professionnelles et sur la fourniture des produits conforme aux engagements.
- Nous respectons l'ensemble des lois en matière de commerce et de fiscalité et respect du contrat établi.
- SCHNEIDER s'engage aux respects de ses obligations en termes de confidentialité et de protection des données à caractères personnels.

Collaboration et amélioration continue

- Nous encourageons l'échange de savoir-faire pour améliorer les performances environnementales et sociales.
- Collaboration continue pour corriger les éventuels manquements identifiés.

Utilisation durable des ressources

- A l'arrivée dans l'entreprise, chaque salarié, quel que soit sa fonction, est sensibilisé et formé au respect de l'environnement et à l'importance de la démarche QHSE.
- Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une gestion responsable des déchets, nous utilisons la plateforme numérique Trackdéchet
- Nous utilisons un maximum de matériaux ayant les labels FSC, PEFC et NF environnement.
- Nous sommes engagés pour la réduction de notre empreinte carbone.

CHARTRE ENGAGEMENTS

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Cette chartre énonce les attentes auxquelles tous nos partenaires doivent adhérer. Et contribuer à des projets respectueux de l'environnement, des individus, des règles de gouvernance, et construire un partenariat fondé sur des engagements communs.

Droits et réglementation :

- **Respect des droits fondamentaux** : Respecter les Hommes, reconnaître le travail accompli, et garantir des conditions de travail conformes aux normes légales.
- **Santé et sécurité** : Respecter les réglementations en matière de droit social et de Sécurité et Santé au Travail (SST).
- **Conditions équitables** : Respecter les droits humains, établir un dialogue social, et promouvoir la diversité, l'intégration, ainsi que des bonnes conditions de travail.

Éthique des affaires

- **Lutte contre la corruption** : Refuser toute forme de corruption, de fraude ou de pratiques anticoncurrentielles.
- **Transparence** : Fournir des informations justes et complètes sur les pratiques professionnelles et sur la fourniture des produits conforme aux engagements.
- **Conformité légale** : Respecter l'ensemble des lois en matière de commerce et de fiscalité et respect du contrat établi.

Collaboration et amélioration continue

- **Partage des bonnes pratiques** : Encourager l'échange de savoir-faire pour améliorer les performances environnementales et sociales.
- **Plan d'actions** : Collaborer pour corriger les éventuels manquements identifiés.

Utilisation durable des ressources

- **Gestion des ressources** : Prioriser l'utilisation de matériaux durables, recyclés et recyclables. Privilégier des matériaux issus du réemploi.
- **Réduction de l'empreinte carbone**
- **Réduction des impacts** : Mettre en œuvre des actions pour réduire nos empreintes carbone, en favorisant les transports durables et la consommation locale.
- **Emploi local** : Sélectionner, dans la mesure du possible, des fournisseurs locaux, afin de réduire notre empreinte carbone et soutenir l'économie locale.
- **Conformité réglementaire** : Respecter les lois et réglementations environnementales en vigueur.